

27.06.2016 – 09:21 Uhr

## **Pour une mise en oeuvre cohérente de l'Agenda 2030 / La Suisse doit viser l'équilibre économique, écologique et social**

Luzern (ots) -

« L'Agenda 2030 engage la Suisse » : c'est sous ce titre que Caritas a publié une prise de position par laquelle elle invite la Confédération à mettre en oeuvre avec cohérence les Objectifs de développement durable. Ces objectifs de l'Agenda 2030 sont valables aussi bien pour les pays du Nord que pour les pays du Sud. La politique climatique et la politique du développement notamment doivent être menées de front. Il faut également accorder une place particulière à la politique de lutte contre la pauvreté.

L'Agenda 2030 de développement durable a été adopté par la Suisse le 25 septembre 2015 lors de l'Assemblée générale des Nations Unies. Les efforts déployés pour mettre en oeuvre l'Agenda, qui vise un développement cohérent partout dans le monde, sont plutôt poussifs. C'est pourquoi Caritas formule huit priorités pour la Suisse dans cette nouvelle prise de position.

En premier lieu, le Conseil fédéral et le Parlement doivent accorder une plus large visibilité aux Objectifs de développement durable de l'Agenda. Il n'est pas très utile de signer un accord de l'ONU dont la population et même le monde politique ignorent à peu près tout; comme il le fait pour d'autres nécessités politiques, qui concernent par exemple la santé ou l'environnement, le Conseil fédéral doit mettre en place une communication active pour cet accord.

Réduire le taux de CO2 dans les pays du Nord, réduire la pauvreté dans les pays du Sud

Selon Caritas, la priorité est de mener de front la politique climatique et la politique du développement. Les effets négatifs du changement climatique touchent pour l'instant en première ligne les pays du Sud. Ils n'ont pas les ressources nécessaires pour prendre des mesures préventives et se protéger. Mais ce sont les pays industrialisés du Nord qui portent l'essentiel de la responsabilité du changement climatique : en Suisse, huit millions de personnes consomment l'équivalent de ce que consomment 800 millions de personnes dans les pays les plus pauvres. En mettant en oeuvre sans délai les objectifs climatiques, comme elle s'y est engagée, la Suisse contribue à réduire la pauvreté dans les pays du Sud.

Les fonds qui vont aux pays du Sud à titre de mesures de compensation climatique pour soutenir les efforts des pays en développement pour maîtriser les effets du changement climatique seront plus élevés que les fonds de la coopération au développement. Il est donc nécessaire de coordonner la politique du développement et la politique climatique. Les fonds dédiés au climat doivent être engagés de manière à soutenir le développement. La Suisse doit aussi s'engager auprès des instances internationales pour que les fonds dédiés au climat soient employés pour lutter contre la pauvreté dans les pays du Sud.

En matière de lutte contre la pauvreté, la Suisse doit également faire des efforts

L'Agenda 2030 ne se contente pas de formuler des priorités pour le développement des pays du Sud. Il engage également les pays industrialisés du Nord à répertorier leurs propres problèmes de durabilité et à les prendre en main. La politique de lutte contre la pauvreté est l'un de ces problèmes, car la pauvreté est loin de n'être qu'un problème des pays en développement. La Suisse doit elle aussi faire face à la problématique de la pauvreté au plan national.

On peut télécharger la prise de position de Caritas « L'Agenda 2030 engage la Suisse » sur : [www.caritas.ch/prises-de-position](http://www.caritas.ch/prises-de-position)

Pour de plus amples renseignements :

Fabrice Boulé, responsable de la communication pour la Suisse romande, portable 078 661 32 76, courriel : [fboule@caritas.ch](mailto:fboule@caritas.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000088/100789920> abgerufen werden.